

MINUSMA HEBDO

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 126 • janvier 2019

LA MINUSMA RENFORCE SES ACTIONS DANS LE CENTRE DU MALI



KONNA : LE MARCHÉ RÉGIONAL REVIT GRÂCE AUX PATROUILLES DE L'ONU

LA COMMISSION VÉRITÉ, JUSTICE ET RÉCONCILIATION OUVRE SON ANTENNE À **KIDAL**

UN COLLECTEUR D'EAU DE PLUS D'UN KILOMÈTRE OFFERT AUX HABITANTS DE **GAO** PAR LA MINUSMA

MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE • DROITS DE L'HOMME • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • RÉFORMES DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD DE PAIX • ENSEMBLE RÉUSSIR LA PAIX

MINUSMAHEBDO

126

SOMMAIRE

DANS CE NUMÉRO

- 3** OUVRIR LA VOIE À LA RÉCONCILIATION AU CENTRE DU MALI
- 6** KONNA : LE MARCHÉ RÉGIONAL REVIT GRÂCE AUX PATROUILLES DE L'ONU
- 9** LA COMMISSION VÉRITÉ, JUSTICE ET RÉCONCILIATION OUVRE SON ANTENNE À KIDAL
- 11** MALI : JUSTIN TRUDEAU REND VISITE À LA FORCE AÉRIENNE CANADIENNE DÉPLOYÉE DANS LE CADRE DE LA MINUSMA
- 13** UN COLLECTEUR D'EAU DE PLUS D'UN KILOMÈTRE OFFERT AUX HABITANTS DE GAO PAR LA MINUSMA
- 15** LA MINUSMA RÉITÈRE SON SOUTIEN AUX HABITANTS DE GOUNDAM AVEC DEUX NOUVEAUX PROJETS
- 17** JOURNÉE PORTES OUVERTES SUR LA RÉSOLUTION 1325 : LA MINUSMA RAPPELLE AUX FEMMES QU'ELLES NE SONT PAS SEULES
- 19** BRÈVES
- 20** COMMUNIQUÉ



6



9



11



13



15

OUVRIR LA VOIE À LA RÉCONCILIATION AU CENTRE DU MALI



Un convoi de plusieurs voitures blindées traverse les rues sablonneuses du village isolé de Dangatene, dans cette zone dangereuse qu'est devenue le sud-est de la région de Mopti. Des dizaines de villageois, en particulier des enfants, se précipitent pour regarder et saluer chaleureusement les soldats de la paix de l'ONU.

« Notre déploiement (celui de la force de réaction rapide (FRR)), permet aux troupes de maintien de la paix de patrouiller plus profondément, pour atteindre les villages reculés où la violence se produit. Ceci, pour créer une présence protectrice et dissuader d'éventuelles attaques », a déclaré Dennis Gyllesporne, Commandant de la Force de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

Depuis le renouvellement de son mandat par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 28 juin dernier (par la Résolution 2423 (2018)), l'obligation de la MINUSMA de protéger les civils et leurs biens a été étendue au Centre du Mali. Ainsi, les opérations militaires régulières sont intensifiées pour sécuriser différentes zones inaccessibles et isolées.

Du 14 au 22 décembre, des Casques bleus sénégalais ont mené une opération de protection des civils et de leurs biens dans le cercle de Koro, dans la région de Mopti, à la frontière avec le Burkina Faso. Appelée «FADEN 6», cette opération a organisé des activités civilo-militaires, notamment des consultations médicales gratuites, des séances de sensibilisation et d'éducation sur la cohésion sociale, les droits de l'homme, la justice et la donation de biens à la communauté.



Adoptez l'éco-attitude
N'imprimez ce document
que si cela est nécessaire !



RÉGLER LES CONFLITS LOCAUX : CLÉ POUR LA PAIX

Les villageois se sont réveillés tôt et se sont rassemblés à l'ombre d'un arbre dans ce village malien de plus de 3 000 habitants, composé d'une poignée de maisons construites en banco, pour échanger avec des responsables des Nations Unies sur la promotion de la paix, de la justice et de la cohésion sociale.

« L'objectif du projet de réconciliation pour la paix et la justice est de ramener une certaine cohésion sociale dans les villages d'Am, Yourou et Dangatene, qui vient d'être touchés par une vague de violence intercommunautaire, et de contribuer à faciliter les rencontres entre communautés afin de permettre aux gens de se parler, » a expliqué Fatou Thiam-Dieng, la Cheffe du bureau régional de la MINUSMA à Mopti.

L'équipe de la MINUSMA s'est rendue dans les trois villages touchés par la crise pour écouter chaque communauté afin de stimuler une dynamique de dialogue et de reconstruire le tissu social. Depuis le début du projet, il y a six mois, les affrontements ont cessé entre ces trois villages, où des comités de conciliation ont été créés. Une des méthodes

traditionnelles de résolution des conflits.

Mais, pour ces gens ordinaires, la faim et la sécurité sont des préoccupations pressantes. Pour Badoumou Dara, un agriculteur de 48 ans, cette année ne peut être comparée à l'année dernière : « Je n'ai jamais rien vu de tel. Nous n'avons pas été capables de cultiver toute l'année. Qu'est-ce que nos familles vont manger ? », s'est-il interrogé.

La recrudescence de la violence intercommunautaire entre les éleveurs peuls et les agriculteurs dogon et bambara a contribué à aggraver l'instabilité dans le centre du Mali, qui était autrefois pacifique. Les conflits ont fait plus de 200 morts et près de 1 500 déplacés des deux côtés, peuls et dogons, depuis le début de l'année. Deux communautés qui coexistent depuis des siècles dans une cohésion exemplaire. Mais ce matin à Dangatene, les villageois ont salué l'initiative comme une « véritable lueur d'espoir » et ont affirmé qu'ils étaient prêts à tout faire pour retrouver cette compréhension et cette cohésion qui les caractérisaient autrefois. « Tout ce que nous voulons, c'est vivre en paix, » a déclaré Abdramane Sayi, un vieux Chef de village.

ACTIONS CONCRÈTES, PAS JUSTE DES MOTS

Pendant trois jours, le lieutenant Tafsir Gueye, médecin-chef de la Force de réaction rapide sénégalaise, a consulté plus de 200 personnes dans les villages de Yourou, Am et Dangatene. Un travail qui exige le sacrifice de soi, du professionnalisme et surtout de la patience. « Les problèmes de santé les plus courants sont les » maladies négligées « telles que la malnutrition chez les enfants et les maladies oculaires des personnes âgées comme la cataracte », a-t-il déclaré.

Les consultations médicales gratuites ont drainé de nombreux villageois. Parmi les bénéficiaires

figurait Kouny Werne, une femme de 62 ans. Après consultation, les médicaments sont prescrits et offerts. Extrêmement heureuse, elle confie : « Je suis venue ici à cause de mes yeux. Je vois les images floues, alors je me suis fait mal à l'intérieur des yeux. Ces médecins viennent de mettre dans mes yeux des produits qui m'ont fait du bien. L'effet a été immédiat. C'est beaucoup mieux et soulageant : ils ont fait du bon travail. »

La MINUSMA est déterminée à intensifier ses efforts pour contribuer à la protection des civils et atténuer les tensions intercommunautaires dans ces lointains villages où la réconciliation ne doit pas être un moment, mais demeurer une façon de vivre.



KONNA : LE MARCHÉ RÉGIONAL REVIT GRÂCE AUX PATROUILLES DE L'ONU



Jeudi matin, à Konna, des foules venues des quatre coins de la région rejoignent l'un des plus grands marchés portuaires à ciel ouvert, en plein centre du Mali. Nous sommes dans la région de Mopti.

L'on assiste à un véritable chassé-croisé dans la rue bruyante et improvisée, remplie de marchandises. Pendant ce temps, il est impossible de ne pas remarquer les va-et-vient incessants des marchands dont les sandales giflent sans cesse le sol poussiéreux lorsqu'ils se déplacent entre les étals offrant, entre autres, poissons, bétail, céréales, oignons séchés, ignames, dattes, viande, thé, bois, fruits et légumes.

« Les affaires vont bien de nos jours, nous venons ici pour vendre tous les jeudis. Sans peur. Je suis heureux de voir les Casques bleus et nos forces de sécurité maliennes ici. Cela me rassure et je me sens protégé des braqueurs », explique Djénéba Kassogué, une vendeuse de fruits et de boissons fraîches de Mopti.

Elle se souvient avoir bravé les 65 km de route menant à Konna, il y a trois ans, craignant de se faire voler. Le marché étant désormais sécurisé et fonctionnant à plein régime, cette vendeuse de fruits et de boissons fraîches peut maintenant subvenir aux besoins de sa famille de trois enfants.

Le marché de Konna a rouvert ses portes fin 2013 à la suite de violences ayant obligé les civils à fuir, dévastant l'économie locale. Depuis lors, les forces de police des Nations Unies (UNPOL) et celles de sécurité malienne effectuent des patrouilles conjointes régulières sur le marché qui permettent de renforcer la confiance de la communauté locale et de contribuer à une paix durable dans la région, devenue le nouvel épicode du conflit du Mali.

« Afin de prévenir les attaques sur les terrains de foire et de renforcer la confiance de la communauté, nous effectuons des patrouilles régulières coordonnées pour dissuader les criminels. Cela apporte un sentiment d'espoir



à la population », explique le commandant de patrouille de la police des Nations Unies, Beman Sanogo, avant de poursuivre : « nous avons plusieurs patrouilles coordonnées avec la police malienne. Nous avons coordonné des points de rencontre et nous partons en patrouille ensemble ».

LES PATROUILLES À PIED SUR LE MARCHÉ PORTENT LEURS FRUITS

Vêtus de leurs uniformes, qui se distinguent dans la foule, les 12 officiers de l'unité de police constituée du Togo (FPU), entrent dans le marché en pleine effervescence. Situé à un emplacement stratégique, le marché dynamise les activités commerciales du cercle de Mopti. Il rassemble également des commerçants itinérants et des habitants des villages voisins proches du fleuve Niger.

« Des patrouilles sont organisées pour rassurer la population, pour l'aider à surmonter son sentiment d'insécurité. Au début de la crise, les gens n'osaient

pas sortir, craignant les groupes armés et les attaques, » a déclaré Beman Sanogo.

L'ampleur sans précédent de la violence qui a commencé en 2012 a entraîné un déplacement généralisé et une répétition des violations des droits de l'homme à l'encontre des civils vivant dans cette zone. Jadis paisible, Mopti était connue sous l'appellation de « Venise du Mali » car située au confluent du fleuve Niger et son affluent le Bani. Les violences ont éclaté lorsque les rebelles séparatistes Touaregs se sont saisis d'une grande partie du Nord du Mali, à la suite d'un coup d'État militaire dans la capitale Bamako, favorisant un exode massif des populations. La situation va empirer après l'immixtion des groupes armés dans le conflit et leur infiltration progressive dans les communautés du centre du pays.

La recrudescence des conflits intercommunautaires entre les éleveurs peuls et les agriculteurs Dogon et Bambara, ainsi que les conflits



intracommunautaires opposant les Peuls, associés aux attaques de groupes extrémistes violents, ont tous contribué à aggraver l'instabilité dans cette région.

Plus de 1 500 incidents violents ont causé la mort de 1 323 civils et blessé 611 autres, pour le seul centre du Mali, depuis janvier 2017.

Pourtant ce jeudi, le marché semblait calme et paisible, les marchands se réjouissant de voir la patrouille conjointe sur le terrain « C'est très bon, cela nous permet de travailler librement, » a déclaré Abbas Diallo, debout devant une petite épicerie. « Je pense que c'est rassurant pour la population. Je veux que ça dure, » a-t-il ajouté.

PATROUILLER NUIT ET JOUR POUR PROTÉGER LES CIVILS

L'amélioration progressive de la sécurité depuis l'arrivée des soldats de la paix a entraîné une reprise de l'économie locale à Konna, ville isolée de 36 000 habitants du centre du Mali.

Les mesures prises par la MINUSMA pour aider à réduire le nombre de victimes dans le pays semblent porter leurs fruits : « en renforçant la formation, en augmentant le nombre de patrouilles de 50 par jour en moyenne, en tirant parti des patrouilles conjointes tous les jours, 24 h / 24 et 7 j / 7, nous avons des progrès significatifs vers la diminution du nombre de victimes, » a déclaré Issoufou Yacouba, commissaire de police des Nations Unies au Mali.

Il n'y a pas si longtemps, des touristes du monde entier se bousculaient dans cette partie du Mali et remontaient le fleuve Niger en direction du nord jusqu'à la ville légendaire de Mopti. Aujourd'hui, la région jouit de la triste réputation de nouveau cœur du conflit malien.

Pour autant, malgré des conditions de travail extrêmement difficiles et les défis logistiques qui l'accompagnent, la police des Nations Unies reste déterminée à aider, à protéger les civils et à instaurer une paix durable dans ce pays enclavé du Nord-Ouest africain.

LA COMMISSION VÉRITÉ, JUSTICE ET RÉCONCILIATION OUVRE SON ANTENNE À KIDAL



Le 20 décembre 2018, une cérémonie officielle s'est tenue pour marquer l'ouverture de l'antenne de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) à Kidal, en présence d'une centaine d'invités, notamment le représentant du Gouverneur, le Maire de Kidal, des représentants de la Plateforme et de la Coordination des Mouvements de l'Azawad, ainsi que des membres de la société civile, des associations de victimes, des Cadis (juges traditionnels), des chefs traditionnels, et de la MINUSMA. La Division des Droits de l'Homme et de la Protection (DDHP) de la MINUSMA a appuyé cette ouverture à travers la fourniture de matériel bureautique et informatique à l'antenne de Kidal, et l'organisation de deux formations pour ses preneurs de déposition.

Après avoir ouvert des antennes à Bamako, Gao, Tombouctou, Mopti et Ségou, et avoir recueilli ainsi les témoignages de plus de 10 000 victimes et témoins de violations graves des droits de l'homme commises au Mali depuis 1960, l'ouverture d'une

antenne de la CVJR à Kidal représente un moment clé dans le processus de recherche de la vérité et de la paix au Mali.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, le Président du collectif des victimes a rappelé, pour bâtir un Mali uni et réconcilié, et pour briser le cycle des crises depuis 1963, la nécessité de faire face à un passé lourd de violations graves des droits de l'homme. Il a appelé les populations de Kidal à collaborer entièrement avec la CVJR pour lui permettre d'accomplir sa difficile mission. De son côté, le Président de la CVJR, Ousmane Oumarou Sidibé, a exprimé sa gratitude envers ses partenaires, notamment la DDHP, et a souligné l'indépendance politique de la CVJR vis-à-vis du gouvernement du Mali. Il a également souligné que la CVJR n'est pas un tribunal et que son rôle est exclusivement de mener des enquêtes pour établir la vérité, écouter les victimes et leur offrir des réparations.



La DDHP de la MINUSMA appuie la CVJR à travers le Fonds fiduciaire des Nations Unies en soutien à la paix et à la sécurité au Mali. Le projet, qui a débuté en janvier 2018, a permis à ce jour d'opérationnaliser les antennes de Bamako, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et maintenant Kidal, notamment en leur fournissant du matériel bureautique et informatique. Il a aussi permis d'apporter une expertise technique pour le développement d'une stratégie d'enquête, de mettre en place une base de données des violations graves des droits de l'homme, ou encore de déployer des unités mobiles chargées de recueillir les dépositions des victimes vivant dans des localités reculées. Des audiences publiques

sur les cas emblématiques de violations devraient commencer dès le mois de mars 2019.

Ce soutien de la MINUSMA à la CVJR s'inscrit pleinement dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale au Mali, précisément le titre V, chapitre 14, article 46, qui fait référence à la Commission. Ce soutien fait également intégralement partie du Mandat de la MINUSMA tel que défini par la résolution 2423 (2018) du Conseil de sécurité, dans un effort de respect des normes et des principes des Nations Unies concernant la justice transitionnelle et la lutte contre l'impunité.

MALI : JUSTIN TRUDEAU REND VISITE À LA FORCE AÉRIENNE CANADIENNE DÉPLOYÉE DANS LE CADRE DE LA MINUSMA



Le Premier Ministre canadien, Justin Trudeau a effectué samedi une visite éclair au Mali où le Canada participe depuis fin juillet aux opérations de la MINUSMA.

Accompagné de son ministre de la Défense, Harjit Sajjan et de son chef d'état-major de la défense, le général Jonathan Vance, M. Trudeau s'est rendu au Camp Castor, la base de la MINUSMA où sont stationnés les soldats de la paix canadiens, située près de Gao, dans l'est du Mali.

Pendant la visite surprise de quelques heures, M. Trudeau a pu rencontrer les Casques bleus

canadiens déployés depuis l'été dernier au sein de l'opération de maintien de la paix de l'ONU, présente dans ce pays d'Afrique de l'Ouest pour appuyer le processus politique et aider à sa stabilisation. »

Au cours de sa visite – la première d'un chef de gouvernement canadien au Mali – M. Trudeau a rencontré le Premier Ministre malien, Soumeylou Boubèye Maïga qui l'a accueilli à son arrivée à Gao. Les soldats de la paix canadiens déployés au Mali sont au nombre de 250. Le 31 juillet 2018, ils ont officiellement pris la relève des Casques bleus allemands de la MINUSMA. Engagés pendant 12



mois dans le cadre de l'opération PRESENCE, les forces armées canadiennes (FAC) opèrent en appui à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies au Mali (MINUSMA) en fournissant une capacité d'évacuation médicale aérienne des forces onusiennes 24 heures sur 24 et sept jours sur sept ainsi qu'un appui logistique et de transport de troupes, de matériel et de marchandises.

« J'ai été honoré de rencontrer les membres des FAC déployés dans le cadre de cette opération de paix vitale des Nations Unies », a déclaré M. Trudeau dans un communiqué publié par ses services. « J'ai vu de mes propres yeux les contributions qu'ils apportent au Mali », a-t-il ajouté.

Au Mali, le Premier Ministre canadien a pu constater l'étendue de la force opérationnelle aérienne que son gouvernement a déployée pour

soutenir la MINUSMA. Une force qui comprend trois hélicoptères Chinook (deux en service et un de rechange), qui fournissent des services d'évacuation médicale et de transport, ainsi que cinq hélicoptères Griffon (quatre en service et un de rechange), qui servent d'escortes armées et qui sont utilisés pour exécuter des tâches défensives.

Le déploiement de la force aérienne canadienne au Mali dans le cadre de la Force de la MINUSMA fait partie des engagements que M. Trudeau avait annoncé en novembre 2017 à Vancouver lors de la réunion des ministres de la Défense sur le maintien de la paix des Nations Unies.

La réunion fut l'occasion pour le Canada d'annoncer son retour dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU. Un engagement concrétisé en mars dernier avec l'annonce de la participation d'Ottawa aux efforts de la MINUSMA.

UN COLLECTEUR D'EAU DE PLUS D'UN KILOMÈTRE OFFERT AUX HABITANTS DE GAO PAR LA MINUSMA



La commune urbaine de Gao a inauguré, ce mercredi 19 décembre, son deuxième collecteur pour la canalisation des eaux de ruissellement. Le premier, lui aussi réalisé par la MINUSMA au quartier château, a coûté 165 millions de francs CFA. Pour ce nouveau collecteur, installé au quartier Aldjanbandja, la Mission onusienne au Mali a mobilisé plus de 150 millions de francs CFA. Ce projet de construction a été financé via une contribution du Danemark au Fonds fiduciaire pour la paix et la stabilisation au Mali, qui est supervisé par la Section Stabilisation et Relèvement de la MINUSMA.

L'inauguration s'est faite en présence du Préfet du cercle de Gao, du Maire de la Commune urbaine de Gao, des responsables du Cadre de concertation des notabilités de la cité des Askia, du Chef du bureau par intérim de la MINUSMA.

Ce collecteur, long de plus de 1 200m, vise à lutter contre les inondations dans la ville de Gao et à améliorer les conditions de vie, de bien-être et de santé des habitants des quartiers les plus défavorisés, notamment celui d'Aldjanbandja.

Selon le directeur exécutif de l'ONG Association des Amis pour le Développement Intégré du Sahel (AADIS), partenaire d'exécution du projet, cette réalisation bénéficiera aux 109 075 habitants de la ville de Gao, dont plus de la moitié sont des femmes. Elle a également créé 4 130 emplois dont 2 120 à moyen et long terme. « Cet ouvrage que vous offrez aujourd'hui à la population de Gao est un témoignage assez éloquent de votre appui aux efforts de stabilisation et de reconstruction du gouvernement du Mali. Veuillez recevoir l'expression de notre gratitude », a déclaré Abdoulaye Coulibaly, Préfet du cercle de Gao.

Bien que la construction du collecteur soit terminée, le curage des caniveaux existant et l'évacuation des déchets solides entassés mobiliseront environ 5 000 ouvriers. Les équipes des collecteurs et transporteurs des déchets solides (charretiers, chauffeurs, mécaniciens...), qui feront le gros des emplois durables, sont estimés à plus de 900 personnes dans le sous-secteur de la collecte. Sans oublier le fait que tout le matériel est payé à la ville de Gao. « Au cours de



ces dernières années, le problème de drainage des eaux de pluie s'est posé avec acuité dans la cité des Askia en raison de l'insuffisance des caniveaux et collecteurs rendant ainsi difficile le ruissellement des eaux. La MINUSMA, après la réalisation en 2016 des caniveaux et d'un collecteur au quartier Château, a initié ce projet de construction d'un collecteur au quartier Aldjanabandja. Il m'est difficile de faire l'inventaire des investissements faits par la MINUSMA pour soulager la souffrance des populations », a témoigné Boubacar Daka Traore, Maire de la commune urbaine de Gao.

Pour sa part, Issa Thioune, chef du bureau régional par intérim de la MINUSMA à Gao, a rappelé la disponibilité de la Mission à accompagner les

autorités maliennes dans le cadre de son Mandat et de ses moyens. Il a également invité les bénéficiaires à prendre soin de ce collecteur pour qu'il soit efficace dans le drainage des eaux. « Les inondations en 2015, nous avons été témoins, ont entraîné la mort d'enfants et d'importants dégâts matériels et plusieurs flaques d'eau sources de maladies et de pollution. Le projet de construction d'un collecteur dans la ville de Gao, dans sa phase 2, qui est désormais une réalité, est en train de contribuer à amoindrir les inondations dans la ville et à éliminer la stagnation des eaux et la gestion des déchets solides et liquides, causant ainsi la pollution, les moustiques, les nuisances et la dégradation du sol », a-t-il ajouté.

LA MINUSMA RÉITÈRE SON SOUTIEN AUX HABITANTS DE GOUNDAM AVEC DEUX NOUVEAUX PROJETS



Le 21 décembre 2018, la MINUSMA à travers sa Division des droits de l'homme et de la protection, a officiellement inauguré deux projets à impact rapide, à Goundam, dans la région de Tombouctou. Ces projets ont été initiés, afin de contribuer à la promotion des droits de l'homme et au renforcement de la paix. Le premier projet concerne la réinsertion socioéconomique et sociale des Femmes de Goundam au profit de l'Association goundamienne des femmes victimes de la crise du Nord. Le second concerne la réhabilitation et l'équipement de la bibliothèque et de la salle informatique du lycée public de Goundam. Ces deux projets ont été financés par la Mission des Nations Unies au Mali, respectivement pour 21.085.700 et 20.081.300 FCFA.

UN APPUI, DE BONS RÉSULTATS ET UNE CONFIANCE RENOUVELÉE

L'association goundamienne des femmes victimes de la crise a déjà bénéficié d'un financement

de près de 8,5 millions de FCFA, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, pour la formation et l'équipement en technique de teinture. Après cette formation, les femmes ont été confrontées à des difficultés dans le cadre de la poursuite de cette activité. Parmi ces difficultés, l'absence d'un local propre à elles pour pérenniser cette activité. Elles ont donc loué un local pour leur permettre de continuer cette activité qui nécessite des installations adéquates.

Compte tenu des résultats très satisfaisants engrangés par l'association dans le cadre de ses activités de teinture, la Division des droits de l'homme et de la protection a décidé de poursuivre l'appui qu'elle lui porte, par la construction de son propre local. La Division des droits de l'homme et de la protection a ainsi décidé de parrainer ce projet afin de leur permettre de continuer la réalisation d'activités génératrices de revenus dans un cadre plus propice et leur permettre d'être autonome.



100 femmes affectées par le conflit ont bénéficié du projet et, 55 enfants de moins de 5 ans à la charge quasi exclusive de leurs mères profitent indirectement de ses retombées. Ce projet permettra de faciliter leur réinsertion économique et renforcer leur résilience mais aussi, de les sensibiliser davantage aux violences sexuelles, à la justice transitionnelle et à l'accès à la justice.

LA MINUSMA RÉOUVRE UNE FENÊTRE SUR LE MONDE...

Entre 2012 à 2013, le lycée de Goundam, a été occupé par divers groupes armés, dévastant totalement sa bibliothèque et sa salle informatique. De même, le mobilier scolaire a été fortement endommagé durant cette période, à l'image des tables-bancs qui servaient de bois de chauffe aux occupants.

Ainsi, pour pouvoir assurer le minimum de service après la crise, le Conseil de Cercle à travers l'ANICT (Agence Nationale pour l'Investissement des Collectivités Territoriales) a construit la salle informatique et l'a doté de 20 tables-ordinateurs et chaises, 10 rallonges et un projecteur. Le lycée a contribué pour l'équipement à hauteur de 13 ordinateurs pour assurer la fonctionnalité de la salle. Ces moyens sont insuffisants pour garantir une éducation de qualité aux élèves et permettre aux enseignants d'effectuer des recherches dans le cadre de leurs activités pédagogiques.

La MINUSMA et sa Division des droits de l'homme et de la protection, a permis, à travers

ce projet, de rénover les deux locaux, d'améliorer leur équipement et de former les membres du club des droits de l'homme de ce lycée. 392 personnes dont 148 femmes et 244 hommes en ont bénéficié directement, et près de 3000 autres goundamiennes et goundamiens (scolaires et professionnels) indirectement. Ainsi la salle informatique a été dotée de 17 ordinateurs fixes, leurs couvertures, leurs rallonges et leurs onduleurs. Deux climatiseurs, cinq souffleurs et onze antivirus ont également été fournis.

Outre la réhabilitation, à travers la réfection de la peinture interne et externe, la bibliothèque a bénéficié des aménagements du système d'électrification et le remplacement des sanitaires ainsi que de la dotation en matériels de bureau et en étagères.

Les cérémonies de remise qui ont eu lieu respectivement au lycée de Goundam et au centre des femme a été honorée par la présence du Préfet du Cercle et des sous-préfets, du Président des Autorités intérimaires du Cercle, du représentant de la Maire de Goundam, du Proviseur du lycée, de la Présidente de la Coordination de Associations et ONG féminines du cercle de Goundam, des Autorités traditionnelles et religieuses de Goundam et des élèves des clubs droits de l'homme. Le Directeur de la Division des droits de l'homme et de la Protection de la MINUSMA, M. Guillaume Ngefa, était lui aussi présent.

JOURNÉE PORTES OUVERTES SUR LA RÉOLUTION 1325 : LA MINUSMA RAPPELLE AUX FEMMES QU'ELLES NE SONT PAS SEULES



Ce 13 décembre, l'Unité Genre de la MINUSMA a organisé la cinquième édition de la Journée Portes Ouvertes sur la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations Unies portant sur «Femmes, paix et sécurité». Le thème de la Journée Portes ouvertes était : « Participation des femmes au processus de paix : un défi à relever ». Cette journée est un rendez-vous annuel qui permet aux femmes de renforcer la mise en œuvre de cette résolution 1325 (2000).

Le Président de la République a placé la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation

au Mali issu du processus d'Alger dans les priorités de son deuxième mandat. Plusieurs actions ont été entreprises par le Gouvernement du Mali dans ce sens. Parmi celles-ci : la nomination des Autorités Intérimaires, les commissaires de la Commission Vérité Justice et Réconciliation, ou encore la tenue de la conférence d'entente nationale. Le constat fait à cet égard est la faible présence des femmes dans les différents mécanismes de mise en œuvre de l'Accord de paix, malgré un cadre juridique favorable tel que celui mis en place par la Politique nationale genre et la loi no 2015-052.

Cette Journée Portes Ouvertes a donc offert une opportunité de discussion directe entre les leaders des organisations de femmes et de jeunes de toutes les régions du nord et du centre du Mali et travaillant dans le domaine femmes, paix et sécurité, d'exprimer leurs recommandations vis-à-vis des hauts représentants de l'Organisation des Nations Unies, des acteurs de l'Etat, des membres du corps diplomatique au Mali et des représentants des parties signataires de l'Accord de paix. Aussi, de faire entendre leurs voix sur la mise en application de la résolution 1325, ainsi que la priorité à la mettre en œuvre dans les domaines de la paix et la sécurité.

Cette cinquième édition de la Journée Portes Ouvertes, à laquelle 80 personnes ont participé dont 20 hommes et 60 femmes, a eu lieu à l'hôtel Radisson Blu de Bamako, en présence de nombreuses personnalités. Parmi elles : Madame Joanne Adamson, la Représentante Spéciale adjointe du Secrétaire général (RSASG) des Nations Unies au Mali ; les Secrétaires généraux du Ministère de la promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, ainsi que celui de la Réconciliation nationale et de la cohésion sociale ; la représentante d'ONU Femmes ; les membres des ambassades de France, de Norvège, du Canada, de l'Union Africaine, de l'Union Européenne, de la CEDEAO, et plusieurs composantes de la MINUSMA.

En prélude à cette Journée Portes Ouvertes, s'est tenu les 11 et 12 décembre, un atelier préparatoire regroupant 50 participants issus des organisations des femmes et des jeunes des régions de Sikasso, Taoudéni, Kayes, Koulikoro, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal et du district de Bamako. Ceux-ci ont exprimé leurs préoccupations, identifié leurs besoins et formulé des recommandations ainsi que des questions à poser en prévision de cette cinquième édition.

Dans son allocution, la RSASG a souligné le fait que « La présence des uns et des autres en cette journée témoigne de la volonté et de la conviction à renforcer la participation des femmes dans le processus de paix et la vie politique comme le voudrait la résolution 1325 et connexes du Conseil de sécurité ». Le Secrétaire général du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille est revenu sur l'appropriation de la

résolution 1325 par les femmes en les appelant à « la maîtriser comme vous maîtrisez vos mouchoirs de tête ».

Par la suite, l'Unité Genre de la MINUSMA et ONU Femmes ont fait la lecture des réalisations des entités des Nations Unies en réponse aux cinq recommandations issues de la quatrième Journée Portes Ouvertes. Les organisations féminines et des jeunes ont posé 15 questions aux représentants des Nations Unies et partenaires techniques et financiers, relatives aux quatre piliers de la Résolution 1325.

En réponse à leurs questions, Madame Adamson a fait savoir que la MINUSMA continuera à appuyer le gouvernement malien, sans toutefois se substituer à lui, pour trouver des solutions aux défis qui se présentent dans la mise en œuvre de la résolution 1325. Elle a ajouté que « la MINUSMA continuera à collaborer avec les autres agences des Nations Unies et les partenaires pour plaider en faveur de la participation ou l'inclusion des femmes dans le processus de paix ».

Ces organisations féminines et des jeunes ont ensuite présenté les 13 recommandations issues de l'atelier préparatoire aux hauts représentants de l'ONU et acteurs impliqués, dont entre autres : i) la prise en compte systématique de la sécurité des populations, notamment celle des femmes et de leurs biens, ii) l'application stricte de la loi 052 du 18 décembre 2015 au niveau de tous les mécanismes de mise en œuvre et de suivi de l'Accord pour la paix, en vue de l'inclusion des femmes dans le processus de paix, iii), le renforcement des capacités des acteurs sur l'agenda femmes, paix et sécurité et sa vulgarisation et iv) l'intégration de l'application de la résolution 1325 dans les politiques et plans de développement des collectivités locales.

Mme Adamson a conclu cette journée en remerciant les femmes pour leur engagement à voir la résolution 1325 être appliquée par leur Gouvernement et autres acteurs politiques. De ce fait, elle a invité les femmes à se rassembler pour devenir une force organisée : « Vous n'êtes pas seules », leur a-t-elle rappelé, tout en leur assurant qu'actuellement, la MINUSMA travaille sur le statut de la femme.

EN BREF

28 DÉCEMBRE

La Cheffe de la MINUSMA par intérim, Joanne Adamson, félicite les gagnants du «Prix du Journalisme Sensible au Genre : Ensemble». Décerné par l'IPAO et E-jicom, ce prix a pour but de promouvoir l'information sur les droits des femmes ainsi que leur inclusion dans le débat public et dans les processus décisionnels.





COMMUNIQUÉS

18 DECEMBRE

A L'ISSUE DE L'ENQUÊTE SUR LES INCIDENTS DE KOUMAGA, LES 23, 24 ET 25 JUIN 2018, LA MINUSMA RESTE PRÉOCCUPÉE PAR LES ATTAQUES CONTINUES CONTRE LES CIVILS DANS LE CENTRE DU MALI

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), publient aujourd'hui un rapport conjoint sur les abus graves des droits de l'homme, commis dans le village de Koumaga (commune de Femayé, cercle de Djenné, région de Mopti au centre du Mali) les 23, 24 et 25 juin 2018.

« Ce rapport met en lumière la situation des droits de l'homme dans le centre du Mali, laquelle est de plus en plus préoccupante depuis début 2018. J'encourage les autorités maliennes, à s'assurer que les enquêtes judiciaires en cours puissent s'effectuer dans les meilleurs délais et en toute impartialité et indépendance, avec pour objectif la protection des populations civiles. La MINUSMA reste disposée à apporter son assistance aux autorités maliennes, en vertu de son mandat, » a déclaré le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif.

L'enquête de la MINUSMA a permis de conclure qu'au moins 24 personnes, toutes membres de la communauté peulh de Koumaga, ont été tuées par un groupe de personnes identifiées comme des chasseurs traditionnels (Dozos), lors d'une série d'attaques contre le village de Koumaga les 23, 24 et 25 juin 2018. Toutes les victimes ont été exécutées par balle, avec des armes automatiques ainsi que des fusils de chasse traditionnels. Vingt-et-une des personnes tuées ont été enterrées au cimetière du village. Au moins trois personnes enlevées demeurent disparues à ce jour. Le rapport de cette enquête a été communiqué au Gouvernement du Mali, qui a partagé ses observations le 22 novembre 2018.

Les événements de Koumaga s'inscrivent dans une série d'incidents violents et d'attaques armées récurrentes, commises contre les populations civiles depuis début 2018, sur fond de tensions intercommunautaires et dans un contexte marqué par la présence de groupes armés au sein de certains villages et localités.

Entre janvier et novembre 2018, la Division des droits de l'homme et de la protection de la MINUSMA a enregistré 60 attaques, menées par des éléments identifiés comme étant des Dozos contre des villages ou des parties de villages habités majoritairement par des membres de la communauté peulh, dans les régions de Mopti et de Ségou. Au total, ces attaques ont causé la mort d'au moins 209 personnes civiles, dont 13 enfants et 7 femmes, ainsi que la disparition de 13 personnes, dont 4 enfants. Elles ont également provoqué le déplacement forcé d'au moins 3000 personnes.

La MINUSMA reste ainsi vivement préoccupée par les informations faisant état de graves violations et abus des droits de l'homme à l'encontre de la population civile dans d'autres villages du centre du Mali, et souligne la nécessité d'identifier les responsables de tous ces crimes et de les traduire en justice.

21 DECEMBRE

RÉGIME DE SANCTIONS CONCERNANT LE MALI/LISTE RELATIVE AUX SANCTIONS

Les membres du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2374 (2017) concernant le Mali (« le Comité »), tout en se félicitant des mesures positives prises récemment concernant la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali (« l'Accord »), ont exprimé leur profonde frustration de voir que les parties ont trop longtemps retardé la mise en œuvre de l'Accord, en dépit de l'appui et de l'assistance considérables reçus de la part de la communauté internationale, ont également exprimé leur vive impatience face aux retards persistants pris dans l'application intégrale des principales dispositions de l'Accord, souligné qu'il était absolument urgent que le Gouvernement malien et les groupes armés la Plateforme et la Coordination prennent des mesures sans précédent pour s'acquitter pleinement et rapidement de leurs obligations restantes au titre de l'Accord et insisté sur le fait que toutes les parties à l'Accord partageaient la responsabilité principale d'enregistrer des progrès constants dans la mise en œuvre de celui-ci.

Les membres du Comité ont rappelé les dispositions de l'Accord, dans lequel le Conseil de sécurité avait été invité à appuyer pleinement et à suivre de près sa mise en œuvre et à prendre, le cas échéant, des mesures contre quiconque entraverait l'exécution des engagements qui y sont contenus et la réalisation des objectifs poursuivis. Ils ont également rappelé les dispositions de la résolution 2423 (2018), dans laquelle le Conseil de sécurité avait affirmé son intention de suivre attentivement la prompte mise en œuvre de la Feuille de route adoptée le 22 mars 2018 et de répondre au moyen des mesures prévues par la résolution 2374 (2017) dans le cas où les parties ne respecteraient pas les engagements convenus selon le calendrier prévu.

Les membres du Comité ont décidé d'inscrire trois personnes sur la liste des sanctions établie par le Comité 2374 et de les soumettre à une mesure d'interdiction de voyager, mesure prévue aux paragraphes 1 à 3 de la résolution 2374 (2017) et reconduite au paragraphe 1 de la résolution 2432 (2018).

Les membres du Comité ont dit qu'ils envisageraient de retirer ces personnes de la liste si les principales dispositions de l'Accord énumérées au paragraphe 4 de la résolution 2423 (2018) étaient pleinement appliquées et si les personnes désignées cessaient toute activité illicite, notamment celles mentionnées dans l'exposé des faits. À ce sujet, ils ont également exprimé leur intention d'examiner chaque année l'efficacité de ces mesures dans le cadre des travaux ordinaires du Comité, en s'appuyant sur les rapports du Groupe d'experts.

Voir aussi : <https://www.un.org/press/fr/2018/sc13638.doc.htm>

2 JANVIER

LA MINUSMA CONDAMNE L'ATTAQUE CONTRE LES CIVILS DU VILLAGE DE KOULOGON PEUL (30 KM AU SUD DU CERCLE DE BANKASS) DANS LA RÉGION DE MOPTI

Bamako, 02 janvier 2019 – La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) est très préoccupée par des rapports et des informations recueillies faisant état de la violence continue contre les civils et qui se poursuit dans le cercle de Bankass par la présence continue des éléments d'auto-défense communautaires et de groupes armés dans certaines villages et localités.

Le 01 janvier 2019, aux environs de 5 heures du matin, au moins 37 personnes auraient été tuées lors d'une attaque dirigée contre le village de Koulogon Peul (village située dans la commune de Koulogon Habé, cercle de Bankass), par des éléments armés non encore identifiés portant des tenues des chasseurs traditionnelles (Dozos). Au moins 37 personnes civils auraient été tuées dont des femmes et des enfants, plusieurs autres sont portées disparues et d'autres blessées. Des maisons, hameaux et greniers auraient été volontairement incendiés.

Bien que les circonstances précises de cette attaque ainsi que les meurtres de ces personnes ne soient pas encore déterminés, les premières informations à la disposition de la MINUSMA indiquent que les victimes auraient été exécutées dans leurs domiciles.

« Je condamne fermement ces attaques contre les civils dans le village de Koulogon Peul et demande à ce que les auteurs puissent en répondre. Il devient de plus en plus important de mettre un terme au cycle de violence dans la région de Mopti et de Segou. Il faut intensifier les efforts pour trouver des solutions judiciaires et politiques » a déclaré Mme Joanne Adamson, Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies au Mali.

La MINUSMA salue les efforts du Gouvernement qui a rapidement déployé un détachement des forces armées Maliennes (FAMa) dans la zone après l'incident et de la gendarmerie de Bankass qui a ouvert une enquête pour faire la lumière sur cette attaque.

Dans les prochains jours, la MINUSMA déploiera une équipe des droits de l'Homme pour soutenir les efforts déjà entrepris par le Gouvernement. Ces travaux permettront de mener une enquête dans la zone où l'attaque a eu lieu et de compléter les premiers éléments déjà recueillis ex situ, ainsi que d'établir les circonstances de cet incident et de situer les responsabilités.

La MINUSMA continuera à suivre et à documenter les abus et violations des droits de l'Homme dans la région du centre et à contribuer aux efforts du Gouvernement pour répondre aux besoins humanitaires générés par ces affrontements.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION

24 JANVIER





MINUSMA

Ensemble, réussir la paix

RETROUVEZ NOUS SUR :



<http://minusma.unmissions.org>



facebook.com/minusma



www.flickr.com/photos/minusma



twitter.com/UN_MINUSMA



www.youtube.com/minusma



https://www.instagram.com/un_minusma



MIKADO FM

Bamako 106.6 MHz

Gao 94.0 MHz

Kidal 94.0 MHz

Menaka 94.0 MHz

Mopti 91.8 MHz

Tessalit 94.0 MHz

Tombouctou 92.6 MHz

